Œil pour œil.

Renseignez-vous ! Vos élus ont des gosses qui vont à l’école… Ou de la famille, ou des intérêts quelque part… Il suffit de le savoir et de les mettre devant le fait accompli que s’ils n’agissent pas dans l’intérêt de la société, la société a un point de levier contre eux… En sachant exactement où trouver les proches de ses élus et de les mettre en demeure de faire faire à leur parent ce qu’il leur est redevable.
L’idée n’est pas de moi mais elle est bonne.
Il faut toucher le point faible de nos décideurs. Et leur point faible c’est leurs proches.
Analysez la vie privée de vos responsables et tenez-les au courant de vos connaissances sur eux… Cela leur mettra une pression considérable.
Imaginez qu’ils risquent enfin quelque chose. Cela leur donnera un degré d’honnêteté jamais vu !

Tenez-vous au courant de l’adresse du domicile de vos élus, des écoles fréquentées par leur gosses, de leurs domiciles secondaires… De l’identité de leurs amis etc

Et s’ils ne remplissent pas leur devoir, mettez-les en demeure de le faire contre représailles immédiates.

Ce chapitre est clos.

AH

Puy l’Évêque, le 01/06/2018, à 6H10